

Mme la Directrice Académique

Pour débiter, le SE-UNSA 21 vous souhaite une bonne rentrée ainsi qu'aux membres de vos services.

La Refondation n'a été pour l'instant que très peu visible dans les écoles et les établissements. Au SE-Unsa, nous réclamons davantage de moyens pour relever le défi d'une École de la réussite de chacun...

Nous souhaitons moins d'élèves dans chaque classe, un meilleur accompagnement des élèves en inclusion, une formation continue en phase avec les attentes des professionnels, une ligne plus claire en matière d'évaluation des élèves

... mais nous mesurons aussi le chemin parcouru et l'apprécions positivement.

Les équipes s'emparent des nouveaux contenus et des nouvelles organisations, une nouvelle dynamique est lancée.

Pour autant, la Gestion des Ressources Humaines (GRH) est en panne.

La Refondation pédagogique va de pair avec une refondation du métier d'enseignant. L'enseignant du XXIe siècle (majoritairement enseignantE) est un professionnel, expert et dynamique, acteur de sa vie professionnelle et personnelle.

La GRH est une question cruciale mais reste ignorée de la rue de Grenelle.

De nombreux champs sont à investir pour refonder la GRH dans notre Ministère :

Formation-développement professionnel ; conditions de travail ; mobilité géographique ; mobilité professionnelle ; articulation vie pro/vie perso !

En ce qui concerne l'ordre du jour,

La situation des **temps partiels** a encore un goût amer pour certains collègues. Beaucoup s'interrogent quant aux critères retenus pour signifier un refus ou le choix d'une autre quotité de service. Le SE-Unsa demande davantage de transparence dans les motivations de l'administration et la tenue d'un groupe de travail sur la circulaire temps partiel.

Pour ce qui est **des ajustements de rentrée**, comme nous l'avons déjà signifié à la CAPD de juin, il reste encore plus de 80 enseignants à affecter. Cette situation n'est pas sans conséquence sur la rentrée.

Beaucoup de jeunes enseignants sont dans l'attente de cette commission pour savoir où ils vont être affectés. Cela aura pour conséquences qu'ils devront mener de front une rentrée sur un poste

qu'ils viendront de connaître, et chercher un logement. D'autres vont se retrouver dans l'incapacité d'organiser leur vie familiale...

Cette situation n'est pas sans impact également sur les équipes et les élèves. Des enseignants à temps partiels ne savent toujours pas qui les complète. Certains directeurs ne connaissent pas la personne qui les décharge. Une liaison pédagogique avec leur complément après la rentrée ne se fait pas sans difficultés.

Que dire enfin de tous ces élèves qui débutent leur année scolaire avec un enseignant qui ne sera peut être plus le leur.

Cette année encore le nombre de TRS sans affectation à la rentrée est trop important et les dégâts collatéraux sont nombreux. Pour le SE-Unsa21 ce n'est pas satisfaisant. Les modalités d'ajustement doivent être revues et facilitées. Elles doivent permettre d'affecter le maximum de collègue avant les vacances d'été et d'effectuer des ajustements de rentrée dans de bien meilleures conditions et dans une moindre mesure.

Pour finir, nous sommes très surpris de la manière dont s'effectuent ces ajustements. Les postes issus du dernier CTSD ont été attribués à ceux qui n'avaient rien eu au 1^{er} projet. Or quand avait été évoquée la possibilité de faire une CAPD avant la rentrée, il nous avait été répondu, à juste titre, que ce ne serait pas équitable pour les collègues. Dans ces conditions, le SE-Unsa21 ne peut accepter en l'état le projet. Nous demandons à revoir l'attribution des nouveaux postes en fonction du barème et des préférences de chacun.